



**Province de Québec  
Municipalité de Matapédia  
MRC D'Avignon**

## **AVIS PUBLIC**

**Prenez avis, qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Matapédia, du 1<sup>er</sup> décembre 2025, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 a été adopté.**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvia Gallant et résolu unanimement :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h:

12 janvier	13 avril	6 juillet	5 octobre
2 février	4 mai	3 août	2 novembre
2 mars	1 <sup>er</sup> juin	14 septembre	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Geneviève Moffatt**  
Directrice générale

---

### **Certificat de publication**

Je, Geneviève Moffatt, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 16h00 et 17h00, le 16<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt-cinq.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Geneviève Moffatt".  
Geneviève Moffatt  
Directrice générale